

du Beaujolais, et 3^e l'armorial du Beaujolais, qui occupe le second. Le principal intérêt du livre est dans l'histoire des sires de Beaujeu, où l'auteur a résumé et complété ce qu'on avait écrit avant lui sur ce sujet. Il est fâcheux que M. de la Roche la Carelle n'ait pas songé à explorer les dépôts littéraires de Paris : ils lui auraient peut-être fourni les moyens de faire son travail sur des données entièrement neuves. L'un de ces dépôts renferme en effet les archives originales du Beaujolais, qui ont été inconnues à Louvet lui-même, parce qu'elles ont été enlevées du pays sous François I^{er}. L'inventaire que nous en avons dressé pour notre usage ne nous a pas donné moins de deux mille cartes, relatives à autant d'actes, tous officiels, et quelques-uns de la plus haute importance.

D'après Louvet (1), M. de la Roche la Carelle commence la généalogie des sires de Beaujeu au X^e siècle, par un Omfroy, dont il lui serait bien difficile, nous croyons, de citer un acte. Il suffisait de partir de Guichard *de Beljoco*, cité dans une bulle du pape Benoît VIII, publiée par dom Bouquet (2), qui lui donne la date de 1016. Il n'est plus permis, de nos jours, d'écrire l'histoire sans *preuves*..... En général, M. de la Roche la Carelle s'est trop attaché aux livres imprimés. Au lieu de la longue liste des ouvrages consultés par lui, qu'il a transcrite en tête de son premier volume, nous aurions préféré, quoiqu'il ait bien voulu nous y donner place, trouver à la fin un plus grand nombre de pièces justificatives.

Quoi qu'il en soit, s'il y a eu un seigneur de Beaujeu du nom d'Omfroy au X^e siècle, il n'y avait certainement pas encore de *Beaujolois* ; car les comtes de Lyon dominaient sans conteste dans la portion du diocèse du même nom qui fit plus tard partie des terres du sire du Beaujeu. L'intérêt du sujet est précisément

(1) M. de la Roche la Carelle conteste l'attribution qui a été faite à Louvet de l'Histoire (manuscrite) du Beaujolais, dont il s'est servi ; mais nous prouverons ailleurs qu'il est dans l'erreur.

(2) *Rerum Gallic. et Francic. Script.*, t. X, p. 432. Duchesne, *Hist. Franc. Script.*, t. IV, p. 169.